





PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

Résultats escomptés :

PRINCIPAUX AXES D'ACTION DU GUATEMALA

1. Accroître la coopération multidimensionnelle :

- Coopération : élaboration de manuels de procédure pour la mise en œuvre de projets de coopération.
- Présentation d'un catalogue d'offres de coopération guatémaltèque, Protocole d'accord.
- Soutenir le financement des projets de coopération.
- Création d'un catalogue d'offres de coopération de l'AEC.

2. Renforcer de la politique régionale bleue et verte :

- L'AEC agit en qualité de porte-parole lors des principaux forums environnementaux : I) Stockholm +50
- Projet sur les récifs et les coraux soutenu par le PNUD

3. Réactiver l'économie par la mobilisation des investissements et le développement :

- XV Forum des Compagnies maritimes de la Mer des Caraïbes.
- Forum des Entreprises ou Forum virtuel des Entreprises de l'AEC avec le concours des Conseillers Commerciaux du Guatemala et des Consuls Honoraires sur : I) l'alimentation et les boissons, et II) les services (par le biais de la plateforme SIECA).

4. Aborder le cycle des migrations sous l'angle du développement :

• Offre de coopération Sud-Sud émanant du Guatemala, par le biais d'un programme de formation dans le cadre du projet « Jeunesse de la mer : Une mer d'opportunités » en collaboration avec la Commission nationale des ports.







CONSOLIDATION DE L'AEC:

1. Campagne de visibilité Guatemala-AEC.

- Plan média en anglais, espagnol et français.
- Une image rénovée.
- Mise à jour de l'image de la page web.
- Ajout du matériel visuel illustrant ce qui nous rassemble.
- Catalogue d'autocollants ACS, à partager sur les forums de discussion.

2. Alliances stratégiques

- Centre de coordination pour la Prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale et en République dominicaine (CEPREDENAC) et AEC : Echange sur les bonnes pratiques en vue de la transformation numérique en matière de gestion des risques et de prévention des catastrophes.
- Secrétariat d'Intégration Economique (SIECA) et l'AEC : I) Mise à jour de l'accord entre le Secrétariat de l'AEC et le SIECA, et II) Offre de coopération Sud-Sud, en proposant des formations dans le domaine du commerce extérieur.